

FICHE DESCRIPTIVE DE MARCHÉ - EDF / PROJET EPR2

DESCRIPTIF DU MARCHÉ :

PY7501 : Travaux de fournitures des utilités pour le chantier EPR2 de Penly

DONNEUR D'ORDRE :  EDF

NATURE DE LA PRESTATION :

Travaux d'installation de postes et coffrets électriques de chantier, tirage et raccordement de câbles électriques, informatiques et télécom.

DESCRIPTIFS DES TRAVAUX À RÉALISER :

Le contrat PY7501 assure les travaux nécessaires à la fourniture et la distribution des utilités de chantier : électricité 20kV et BT, éclairage des voiries, services informatiques et télécom, ainsi que la transmission des alarmes et des informations nécessaires à la gestion et à la surveillance du chantier (incendie, vidéo-surveillance, défauts électriques...)

INFORMATIONS DIVERSES :

Les intervenants devront suivre un parcours de formation / information pour accéder au chantier.
Les habilitations minimales Ho / Bo seront exigées pour l'ensemble des intervenants

CONTACTS :

Acheteur :
Charlotte.montel@edf.fr
Prescripteur :
Michel.debiol@edf.fr

POINTS PARTICULIERS :

La prestation ne nécessite pas une qualification UTO pour le soumissionnaire.

La prestation n'est pas soumise aux prescriptions particulières AQ des sites nucléaires en exploitation (NT 85/114).

Une expérience de chantier similaire de taille significative en milieu industriel est exigée.

Le titulaire est libre de constituer un groupement solidaire ou de procéder par sous-traitance de rang 1 uniquement, avec limitation en volume.

Le titulaire doit démontrer l'efficacité de son organisation QSE (certification ISO ou équivalent) qu'il souhaite mettre en œuvre dans le pilotage de la prestation.

Les travaux se dérouleront dans des zones à fortes coactivités. La prestation sera intégrée dans le PGC chantier, avec toutes les obligations associées aux exigences du « décret 94 » : coordination lors des opérations de bâtiment et de génie civil (Articles R4532-1 à R4532-98 du code du travail).

PROGRAMMATION :

- Publication d'un avis au Journal Officiel de l'Union Européenne : avril 2023
- Lancement de l'appel d'offres : à partir de juin 2023
- Signature du marché : décembre 2023
- Durée du marché : 4 ans + 4 années optionnelles

Cet appel d'offres ne présage pas de la décision que prendra l'Etat concernant la réalisation ou non des projets EPR2 du programme, ni de l'obtention des autorisations administratives nécessaires à la réalisation des projets si la décision de réaliser le ou les projets est prise. Il doit permettre à la fois aux équipes d'EDF de disposer des retours fournisseurs pour avancer le design de certains bâtiments, et aux industriels d'avoir de la visibilité sur les besoins du programme EPR2 afin de se préparer à exécuter les contrats.